



BILAN DES ACTIVITÉS 2004-2005

COALITION DES TROCs
BILAN DES ACTIVITÉS 2004-2005
EN FONCTION DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION ADOPTÉ EN MAI 2004



INTRODUCTION

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue en mai 2004 à Carleton, les membres de la Coalition des TROCs ont adopté un plan d'action pour l'année 2004-2005 comportant deux axes principaux soient :

- ✚ La vie associative
- ✚ La reconnaissance et le financement des OCASSS et de l'ACA

Ces axes principaux, assortis de nombreux sous-objectifs et moyens, ont été adoptés en concordance avec les éléments suivants :

- ✚ La plate-forme de revendications communes de la CTROCs
- ✚ La mission de la CTROCs
- ✚ Les objectifs poursuivis par la CTROCs
- ✚ Le bilan des actions menées au cours de l'année 2003-2004
- ✚ Les constats faits par les membres lors des rencontres nationales tenues en 2003-2004

QUELLE ANNÉE!

En effet, que de chemin parcouru pendant cette année d'une rare intensité! Les troupes ont été des plus actives et les résultats atteints sont encourageants. Notre Coalition a su tirer profit de toutes ses ressources avec une belle cohésion. Dans un contexte d'importante mouvance dans le domaine de la santé et des services sociaux, nous avons su relever une très grande partie des défis qui se dressaient devant nous :

- ✚ Poursuite des travaux sur le maintien et le développement du financement à la mission des OCASSS
- ✚ Travaux sur la reddition de comptes
- ✚ Travaux sur les relations entre les OCASSS et les CSSS
- ✚ Plan de redressement du financement à la mission
- ✚ Travaux sur l'harmonisation du PSOC
- ✚ Etc.

Il est certain qu'il faut regarder ces actions en appréciant le contexte général et les objectifs atteints. Nous avons un plan d'action ambitieux à de nombreux points de vue, mais si nous regardons où nous étions en mai 2004 et où nous en sommes maintenant, nous ne pouvons dire que : OUF! Nous pouvons être fiers de la qualité de notre travail et de l'assiduité que nous avons su y mettre, dans l'ensemble des dossiers.

Notre engagement à l'avancement de la Coalition des TROCs demande beaucoup d'énergie, d'investissement et surtout de conviction. Toutes et tous, en plus de notre travail dans nos TROCs/ROCs respectifs, avons accepté de relever le défi. La CTROCs ne veut rien dire sans les TROCs/ROCs qui en sont membres. Certes nous n'avons pas toujours les mêmes points de vue, mais, dans la conscience de l'importance de l'atteinte de nos objectifs communs, nous sommes parvenus à une cohésion intéressante et plus que prometteuse dans cette dernière année.

Nous espérons que la lecture de notre bilan annuel vous permettra d'apprécier la qualité de notre travail et l'importance des réalisations de l'année qui se termine. C'est sur cette base que nous travaillerons, ensemble, à tracer notre plan d'action pour les deux prochaines années.

Les membres du comité de coordination de la Coalition des TROCs

Maxime Bergeron Laurencelle, Johanne Nasstrom, Chantal Sullivan, MarieRenée Tremblay, Sylvie Tremblay

TRAVAUX DES COMITÉS ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme nous fonctionnons en grande partie sur la base des travaux de comités, il est intéressant de voir que ces derniers ont été, grâce à la participation de l'ensemble des régions, particulièrement dynamiques pendant la dernière année. Aussi, les grandes orientations liées à l'ensemble des travaux étant toutes soumises aux décisions du Conseil d'administration, ce dernier a été très actif.

COMITÉ	RENCONTRES EN PERSONNE	CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES
Conseil d'administration	Carleton : 11-12 et 13 mai 2004 Lac Jackson : 4-5 et 6 octobre 2004 Montebello : 22-23 et 24 février 2005	Le Conseil d'administration a tenu 5 conférences téléphoniques pendant la dernière année.
Comité de coordination	St-Alphonse de Rodriguez : 14 et 15 septembre 2004 Laval : 2 décembre 2004 Île d'Orléans : 18 et 19 janvier 2005 St-Côme : 12 et 13 avril 2005	Le Comité de coordination a tenu 14 conférences téléphoniques pendant la dernière année.
Comité reconnaissance et financement	Le Comité reconnaissance et financement a tenu 8 rencontres de travail en personne ainsi que 7 rencontres ministérielles (<i>voir le détail au chapitre traitant des travaux du comité</i>).	Le Comité reconnaissance et financement a tenu 6 conférences téléphoniques pendant la dernière année.
Comité sur le fonctionnement	Québec : 23 novembre 2004	Le Comité sur le fonctionnement a tenu 6 conférences téléphoniques pendant la dernière année.
Comité relations OCASSS/CSSS	St-Jérôme : 23 mars 2005	Le Comité relations OCASSS/CSSS a tenu 2 conférences téléphoniques pendant la dernière année.
Comité reddition de comptes	Lévis : 18 avril 2005	Le Comité reddition de comptes a tenu 1 conférence téléphonique pendant la dernière année.

LA VIE ASSOCIATIVE

Tout en maintenant son leadership, la Coalition des TROCs s'était donné le mandat de travailler à l'application d'un mode de gestion correspondant à sa nature et à sa culture. Certains flous entourant son fonctionnement persistaient depuis son incorporation. Après quelques tentatives infructueuses, le Comité sur le fonctionnement de la CTROCs s'est recentré sur la mission de la Coalition, sur son caractère unique et sur sa réalité. Déjà, quelques mécanismes avaient été mis en place afin de favoriser le fonctionnement lors des rencontres nationales. L'objectif était cependant plus ambitieux et c'est à partir de trois questions, qu'un modèle « coalitif » a été proposé :

- ✚ **Quel est le mode de gestion qui reflète le plus la réalité de la CTROCs?**
- ✚ **Quel est le rôle du Comité de coordination?**
- ✚ **Comment permettre aux TROCs/ROCs d'optimiser leur participation à l'ensemble des exercices démocratiques de la CTROCs?**

Ainsi, lors de la dernière rencontre nationale de l'année tenue en février 2005 à Montebello, les membres de la CTROCs ont adopté unanimement la proposition du Comité sur le fonctionnement visant à :

- ✚ **Transformer l'actuel Conseil d'administration en Assemblée générale régulière des membres**
- ✚ **Transformer l'actuel Comité de coordination en Conseil d'administration**

Mis sur pied en février 2004 lors de la rencontre nationale de Montmagny, le comité sur le fonctionnement de la Coalition des TROCs avait reçu le mandat de « *réfléchir et proposer au Conseil d'administration des recommandations sur la structure de fonctionnement, le rôle, les responsabilités et les mandats des diverses instances* ». C'est aussi sur la base des éléments contenus dans notre plate-forme de revendications, du bilan stratégique réalisé en 2003 et des différents constats faits par les membres au fil du temps que le comité a travaillé.

Bien qu'inscrit dans une logique de processus, les travaux du comité sur le fonctionnement de la Coalition des TROCs ne se sont pas faits simplement. Lors de la rencontre nationale de mai 2004 tenue à Carleton, les différents modèles proposés n'ont pas été retenus. C'est donc sur une nouvelle base que les membres du comité ont repris leurs travaux au cours de la dernière année.

Pendant leurs travaux, les membres du comité ont pu, à diverses étapes du processus, compter sur une ressource contractuelle en la personne de Monsieur Guy Poulin, consultant. Ce dernier a supporté les membres du comité en ce qui concerne les aspects légaux des différents modèles explorés. Monsieur Poulin a également travaillé à la modification partielle des règlements de régie interne.

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
<p>Déterminer un modèle de gestion correspondant à la nature et à la culture de la CTROCs</p>	<p>Adoption du modèle « coalitif » lors de la rencontre nationale de février 2005</p>	<p>Consultation auprès de l'ensemble des Conseils d'administration des TROCs/ROCs pour adoption lors de l'AGA de mai 2005.</p>
<p>Procéder aux modifications nécessaires aux règlements généraux afin de permettre l'application du nouveau modèle de gestion</p>	<p>Une proposition de modifications minimales aux règlements généraux a été effectuée et transmise aux membres dans le but d'actualiser l'application du modèle retenu</p>	<p>Adoption des modifications soumises lors de l'AGA de mai 2005.</p> <p>Il restera une révision complète des règlements généraux à effectuer pendant la prochaine année afin que ceux-ci reflètent plus fidèlement notre culture d'organisation.</p>
<p>Déterminer les rôles et mandats de la permanence, du Comité de coordination et de la personne assumant le rôle de porte-parole</p>	<p>Le Comité de coordination devrait éventuellement devenir le Conseil d'administration de la CTROCs</p> <p>Le rôle du coordonnateur n'a pas été, en tant que tel, précisé, si ce n'est que par le désir exprimé lors de l'Assemblée générale annuelle de mai 2004 à Carleton, de voir ce dernier assumer un réel leadership au sein de la CTROCs ainsi que par la description des tâches figurant sur l'ouverture du poste.</p> <p>Le rôle de la personne assumant la responsabilité de porte-parole de la CTROCs se situe davantage au niveau des prises de parole politiques.</p>	<p>Il faudra procéder à préciser les rôles et mandats du Conseil d'administration nouvellement formé.</p> <p>Il faudra préciser le rôle du coordonnateur, les moyens dont il dispose, la teneur de son travail et ses responsabilités par rapport à la CTROCs. Il reste encore du travail à faire au niveau de l'affirmation du leadership qui est encore relativement décentralisé au niveau des différentes instances.</p> <p>Le rôle du/de la porte-parole de la CTROCs devra être davantage défini et ce, en marge avec les travaux visant à préciser le rôle du coordonnateur. Dans la mesure où ce dernier se voit confier davantage de responsabilités au niveau de la prise de parole publique, les deux rôles deviennent davantage complémentaires.</p>

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
<p>Préciser les rôles et mandats des différents comités par l'élaboration d'une charte des comités</p>	<p>Un canevas de charte des comités a été présenté lors de la rencontre nationale de février 2005.</p>	<p>Une charte finale devrait être produite pour adoption par les membres au cours de l'année qui vient. Cet outil favorisera le suivi des travaux et balisera le fonctionnement des comités de façon uniforme.</p>
<p>Planifier l'organisation du travail et les ressources humaines</p>	<p>Pendant presque la totalité de l'année, nous avons pu compter sur l'apport de deux personnes à la permanence de la Coalition des TROCs. Compte-tenu de nos ressources financières, notre chargée de projet terminera son engagement en mai 2005, ce qui se fera lourdement sentir, entre autres au niveau des travaux sur la reconnaissance et le financement des OCASSS et de l'ACA.</p>	<p>Il devient impératif de faire les démarches nécessaires pour obtenir un financement adéquat et ce, de façon récurrente. L'actuel recours à des sommes provenant de budgets discrétionnaires et de projets ponctuels ne permet pas de nous doter des ressources humaines et des infrastructures nécessaires à la réalisation de notre mandat.</p>
<p>Faire un cahier des participantEs</p>	<p>Le travail est débuté mais non terminé. Cet outil regroupant l'ensemble des documents principaux de la CTROCs permettrait une meilleure appropriation de nos orientations par les représentantEs des TROCs/ROCs.</p>	<p>Cet outil évolutif devrait être produit au cours de l'année qui s'amorce. Cet outil devrait contenir l'ensemble des procédures et mécanismes relatifs au fonctionnement de la Coalition des TROCs.</p>

LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT DES OCASSS ET DE L'ACA

Ce dossier fut sans contredit le cœur des travaux de la CTROCs cette année. Deux objectifs principaux étaient visés :

- ✚ Assumer pleinement le rôle d'interlocuteur national auprès du MSSS afin de permettre l'avancement des revendications des OCASSS ;
- ✚ Maximiser notre rapport de forces auprès du MSSS et de ses instances.

Lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2004, la résolution suivante avait été adoptée à l'unanimité :

« Il est proposé par Isabelle Langlois et appuyé par Chantal Sullivan, que l'actuel Comité loi 25 et le Comité de soutien soient fusionnés et que le dossier d'analyse et de recommandations concernant les modifications à la loi 120 soit ajouté au mandat de ce nouveau comité. Ce nouveau comité aura comme titre : « Comité sur la reconnaissance et le financement de l'action communautaire autonome en santé et services sociaux ». Le nouveau comité ainsi formé évaluera l'ampleur de l'ensemble des travaux à faire et déterminera les moyens nécessaires pour les réaliser. »

Comme nous avons pu le constater au cours de l'année, ce n'est pas les « *travaux à faire* » qui manquaient, mais peut-être « *les moyens nécessaires pour les réaliser* »... Ainsi, les travaux se sont déroulés en partie sous la forme suivante :

- ✚ **7 rencontres ministérielles d'une demi-journée** - 27 mai, 24 août, 19 novembre présentation proposition d'harmonisation MSSS, 24 novembre présentation proposition d'harmonisation CTROCs, 7 décembre, 2 février, 3 mai ;
- ✚ **8 rencontres de comité** - 23 août, 3 novembre, 6 décembre, 20 janvier, 2 février AM, 3 février, 7 avril, 3 mai PM ;
- ✚ **6 conférences téléphoniques de comité** - 30 septembre, 18 novembre, 27 janvier, 15 février, 24 mars, 28 avril ;
- ✚ **4 conférences téléphoniques de CTROCs** - 8 et 16 novembre sur proposition d'harmonisation, 13 décembre sur suite travaux MSSS, 7 avril sur plan de redressement ;
- ✚ **5 rencontres avec la TRPOCB** - 23 août pm, 2 novembre (*permanence CTROCs + permanence TRPOCB*), 2 février, 8 avril, 17 mai PM ;
- ✚ **Des travaux lors de 3 rencontres nationales** - 5-6-7 octobre, 22-23-24 février, 17-18-19 mai ;
- ✚ **Autre** - août 2004 conférence de presse pour dénoncer le plan d'action Béchar, 9 février présentation sur travaux MSSS lors d'une assemblée en Montérégie, 21-22 avril présence à un panel et intervention lors du colloque sur les réseaux locaux de services à Montréal, différentes consultations des c.a. de TROCs/ROCs, nombreuses correspondances et production de documents à l'intention des TROCs/ROCs, production de 2 FLASH infos travaux à l'intention des groupes (*14 janvier et 17 mars*).

Cependant, certains éléments de conjoncture sont venus modifier la trajectoire initialement prévue. Ainsi, le dépôt du plan Béchar et la décision du MSSS de procéder à des travaux d'*harmonisation des pratiques en regard du PSOC* sont venus influencer directement nos travaux et orientations.

Voici un rappel du mandat ministériel du *comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux* :

- «
- Permettre l'échange d'informations et la recherche de solutions concernant diverses questions relatives au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) ;
 - Rechercher des solutions concrètes aux différentes problématiques que vivent les organismes communautaires ;
 - Élaborer et établir une stratégie commune afin de valoriser, préserver et consolider le PSOC eu égard aux disponibilités financières dont disposera le ministère de la Santé et des Services sociaux ;
 - Convenir de mesures concernant la gestion du PSOC à la suite des recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général, à ce sujet.

Le comité reconnaît toutefois que les éléments de ce mandat pourraient être revus pour ne pas empêcher des débats fructueux ou une recherche de solutions qui pourraient se loger à l'extérieur de ces contours.

Le comité pourra faire des propositions ou des recommandations au CGR, aux autorités ministérielles et au ministre de la Santé et des Services sociaux. »

VOICI DONC UN RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU COMITÉ SUR LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT :

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
Définir des stratégies permettant l'avancement des OCASSS	La somme de nos travaux de cette année et notre persévérance à faire avancer nos revendications ont porté fruit. Les propos du ministre Couillard lors du colloque sur les réseaux locaux à l'effet qu'il faut respecter la mission des OCASSS et qu'il ne serait payant ni pour les OCASSS, ni pour le réseau d'intégrer ces derniers en est un exemple éloquent.	Malgré notre bonne volonté et les efforts déployés, <i>se doter d'une ligne stratégique claire</i> serait important. Il est à noter que, se doter d'un plan d'action sur une plus longue période et y adjoindre un plan de communication bien défini aura certainement un effet positif en ce sens.
Participer aux travaux MSSS entourant la mise en oeuvre de la loi 25	Des travaux ont été menés avec des représentantEs du MSSS, des agences et de la TRPOCB entourant la mise en oeuvre de la loi 25. Ces travaux ont mené à l'adoption d'orientations ministérielles ayant pour titre <i>Entente à convenir avec les instances locales</i> . Cependant, nous avons quelque peu délaissé la suite de ces travaux, ce qui a fait en sorte que les orientations ont été transmises aux agences et instances locales par le MSSS, mais semblent avoir été interprétées de toutes sortes de manières.	<i>Un suivi plus systématique de l'application de nos travaux</i> devrait être fait.

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
<p>Poursuivre les négociations avec le MSSS, en conformité avec les positions de la CTROC's, notamment en lien avec les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir du MSSS que le SOC devienne un programme national en action communautaire • Négocier la création d'une direction portant exclusivement sur l'action communautaire au sein du MSSS • Négocier la mise sur pied d'un comité permanent conjoint MSSS-organismes communautaires • Effectuer un portrait exhaustif du milieu communautaire • Obtenir des transferts de financement programmes vers le PSOC afin d'améliorer le financement à la mission • Obtenir du MSSS des leviers structurants pour le rehaussement du financement à la mission 	<p>Suite au changement de mandat imposé par le MSSS dans la foulée du lancement du <i>Plan d'action</i> et du <i>Cadre de référence en matière d'action communautaire</i> du ministre Béchard, nous n'avons pas travaillé directement sur la base de nos 6 propositions.</p> <p>Cependant, même si les travaux ont davantage porté sur l'harmonisation des pratiques administratives entourant la gestion du PSOC, les 6 propositions sont demeurées en toile de fond.</p> <p>À l'automne 2004, les membres de la CTROCs ont procédé à un exercice concerté visant l'élaboration d'une proposition d'harmonisation. Même si cette proposition a reçu un accueil plutôt froid au <i>comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux</i>, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir obtenu une rencontre du comité ministériel (<i>vendredi le 17 juin prochain</i>) qui portera spécifiquement sur notre proposition.</p> <p>La question du financement est aussi demeurée au cœur de nos préoccupations. L'élaboration d'une proposition de plan de redressement de la mission des OCASSS qui sera présentée sous peu au ministre Couillard en est une preuve éloquente.</p>	<p>Les travaux sur la reconnaissance et le financement des OCASSS ont bénéficié cette année d'une participation accrue de la permanence. En effet, l'embauche d'une chargée de projet attirée principalement à ce dossier a été profitable. Aussi lors de la rencontre nationale en Outaouais, les membres présents ont voté à l'unanimité de « <i>Procéder à l'embauche d'une chargée de projet en soutien aux travaux du comité reconnaissance et financement si la capacité financière de la CTROCs le permet</i> ». Malheureusement, cela sera impossible. C'est pourquoi il faudra, de façon générale à la CTROCs, accroître et renforcer le rôle des responsables de comités.</p> <p>De plus, suite au départ de la chargée de projet qui était déléguée au comité ministériel et compte tenu du fait qu'une place au comité était demeurée vacante lors de la dernière rencontre du c.a., 2 places au comité reconnaissance et financement sont à combler.</p> <p>L'expérience de la dernière année nous démontre que nous devons porter une plus grande attention à l'appropriation par les TROCs/ROCs et les organismes membres des travaux effectués en CTROCs. Même si 2 bulletins <i>FLASH infos travaux</i> ont été spécialement conçus à l'intention des groupes membres, il nous semble que l'appropriation des travaux s'est effectuée d'une façon bien inégale. La CTROCs est composée de ses membres qui sont les 16 TROCs/ROCs, ce n'est pas une quelconque entité supérieure indépendante... Il ne faut pas l'oublier !</p> <p>La proposition du MSSS d'inclure les 3 modes de financement au PSOC devra être débattue en profondeur et une orientation/décision devra être prise. Ainsi le dossier du PSOC (en tant que programme de soutien à la mission ou en tant que programme harmonisé à la Politique et qui inclut les 3 modes) et des travaux sur le financement des OCASSS avec le cabinet du ministre Couillard et le <i>comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux</i> seront vraisemblablement au cœur de nos travaux avec le MSSS pour la prochaine année.</p>

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
Procéder à un exercice de réflexion sur les travaux entourant la loi 120	Des représentantEs de la CTROCs ont assisté à une présentation du MSSS sur le sujet. Un mémoire a été produit et acheminé au MSSS.	Des travaux sont en cours au MSSS et les résultats seront vraisemblablement mis à l'ordre du jour des travaux de la session parlementaire d'automne 2005.
Évaluer toutes opportunités de mobilisation permettant de créer, de maintenir ou de maximiser un rapport de force (<i>CTROCs et Comité mobilisation</i>)	Le comité mobilisation ne s'est pas réuni suite aux travaux entourant la manifestation du 14 avril 2004. Cependant, les membres du comité reconnaissance et financement ont proposé et croient fermement en la pertinence et l'importance pour la CTROCs de procéder à une tournée des régions.	<i>Que les TROCs/ROCs maximisent leurs efforts afin de contribuer à la réalisation de la tournée (ressources matérielles et/ou humaines et/ou financières)..</i>
Cibler les partenaires et collaborateurs potentiels et identifier les points de convergence et de divergences avec ces derniers, notamment avec la TRPOCB (<i>CTROCs et Comité mobilisation</i>)	Ce point est repris à la section <i>Représentations et collaborations</i> . Mais outre la TRPOCB, aucun autre partenaire ou collaborateur potentiel n'a été ciblé dans le cadre des travaux du comité reconnaissance et financement.	
Arrimer les négociations régionales et nationales et déterminer des paramètres qui permettent de maximiser notre rapport de forces en lien avec la reconnaissance et le financement des OCASSS	Des conférences téléphoniques ont été tenues, des travaux effectués en rencontre nationale et des consultations de c.a. de TROCs/ROCs demandées. Deux bulletins <i>FLASH infos travaux</i> ont aussi été conçus.	Que ce soit au niveau du financement, des relations OCASSS/réseau ou des pratiques entourant la gestion du PSOC, plusieurs particularités viennent nuancer la réalité vécue par les 16 TROCs/ROCs. Les discussions et travaux entourant la proposition d'harmonisation de la CTROCs en est un exemple. <i>Au cours de la dernière année, nous avons tenté de permettre aux TROCs/ROCs de bien s'approprier les travaux auxquels ils participent au niveau national. Mais nous l'avons mentionné précédemment, des efforts restent à déployer en ce sens, autant de la part des personnes impliquées au sein des comités que de la permanence ou encore des autres représentantEs de TROCs/ROCs membres.</i>

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
Arrimer les négociations régionales et nationales et déterminer des paramètres qui permettent de maximiser notre rapport de forces en lien avec la reconnaissance et le financement des OCASSS (<i>suite</i>)		<p>Ainsi dans le cadre des travaux avec le MSSS, <i>une participation accrue des régions qui vivent des problématiques</i> devrait être envisagée.</p> <p><i>Un bilan de l'apport et de l'application des travaux nationaux dans les régions</i> devrait être effectué.</p> <p>Il fut aussi un temps où les TROCs/ROCs échangeaient beaucoup plus de façon informelle entre les rencontres par le billet de courriels porteurs de réflexions et initiateurs de débats. Cette baisse est peut-être due à la présence d'une permanence accrue, mais <i>une stimulation des échanges entre TROCs/ROCs devrait être envisagée.</i></p>
Travaux sur la reddition de comptes	<p>Une seule rencontre et une conférence téléphonique ont été tenue dans ce dossier.</p> <p>Cependant, un outil de réflexion est soumis aux TROCs/ROCs pour la rencontre nationale des 17-18-19 mai et Susye Bernier du ROCL sera la personne déléguée au comité tripartite MSSS/agence/communautaire.</p>	<p><i>Lors de la rencontre nationale, une appropriation commune des enjeux et travaux à venir.</i> Par la suite, la poursuite des travaux avec le MSSS sur la base des travaux et consultations qui seront effectuées auprès des TROCs/ROCs et/ou de leurs membres.</p>
Comité soutien aux négociations régionales	<p>Lors de la rencontre nationale en Outaouais, un <i>comité de soutien aux négociations régionales</i> a été mis sur pied afin de soutenir les TROCs/ROCs qui en sentiraient le besoin. Jusqu'à présent, les membres de ce comité ne se sont pas rencontrés et aucune demande n'a été formulée.</p>	<p>Il appartient aux TROCs/ROCs de solliciter l'apport et le soutien des membres de ce comité. C'est de l'expertise régionale mise à profit des autres régions. Sachons en tirer profit !</p>

En conclusion, malgré le manque de ressources financières qui ne permet pas de stabiliser la permanence de la CTROCs, nous pouvons dire que nous avons su cette année - *à la hauteur de nos moyens* - « Assumer pleinement le rôle d'interlocuteur national auprès du MSSS afin de permettre l'avancement des revendications des OCASSS ». Et même si des efforts supplémentaires demeurent à faire pour « Maximiser notre rapport de forces auprès du MSSS et de ses instances », nous pouvons nous dire « Mission accomplie » pour cette année. Bravo !

LES RELATIONS ENTRE LES OCASSS ET LES CSSS

Tenant compte de la conjoncture actuelle, les membres de la Coalition des TROCs ont pris la décision, lors de la rencontre nationale d'octobre 2004, de mettre sur pied un comité sur les relations entre les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et les Centres de santé et de services sociaux des différents territoires. La volonté liée à la mise sur pied de ce comité était, entre autres, de voir la possibilité de produire un cadre de relations national.

Une des premières étapes réalisée par le comité fût l'envoi aux TROCs/ROCs d'un questionnaire ayant pour but de mesurer les attentes des régions en marge des travaux à effectuer en ce sens :

- ✚ Y a-t-il volonté des TROCs/ROCs que la CTROCs travaille à l'élaboration d'un cadre national unique ?
- ✚ Y a-t-il des mots d'ordre régionaux sur la participation ou non des OCASSS aux travaux sur les projets cliniques et les ententes de services ?
- ✚ Quelles sont les instances de représentation communautaire qui existent sur les territoires locaux ?
- ✚ Quelle est la volonté des OCASSS quant à leur participation aux instances locales ?
- ✚ Quel effet le redécoupage territorial a-t-il sur la concertation communautaire régionale ?
- ✚ Etc.

C'est donc sur la base d'une synthèse des réponses des 16 TROCs/ROCs que les travaux ont été amorcés.

Bien que de nombreuses représentations aient été faites en cours d'année sur les modalités d'application de la loi 25 et que des directives claires aient été acheminées aux Agences régionales par le Ministère de la Santé et des Services sociaux, certains écueils ont émergés au chapitre des relations entre les CSSS et les organismes communautaires. Les CSSS étant des instances locales, le besoin de lieux de concertation sur ces nouveaux territoires de dispensation de services rendait nécessaires des travaux à ce sujet.

Bien que le rôle d'interlocuteur des TROCs auprès des Agences régionales n'ait pas, en tant que tel, été remis en question, cette reconnaissance n'est pas encore bien saisie par les CSSS des différents territoires. C'est donc en fonction de cette nouvelle diversité (95 territoires de CSSS au Québec) que les travaux du comité ont été amorcés.

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
<p>Effectuer un sondage auprès des 16 TROCs/ROCs pour évaluer leurs besoins dans le dossier des relations entre les OCASSS et les CSSS</p>	<p>Sondage effectué en novembre et décembre 2004. Les 16 régions ont participé et une compilation des réponses a été faite permettant de dégager les points principaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différences existantes entre les régions ne permettent pas l'élaboration d'un cadre national unique • Les TROCs/ROCs ont davantage besoin d'être outillés pour leurs propres travaux régionaux 	<p>Il s'est avéré difficile de bien cerner les objectifs à atteindre, les régions étant effectivement fort différentes à ce chapitre. Aussi, certaines régions sont très avancées dans leurs travaux régionaux alors que d'autres commencent à peine.</p>
<p>Mettre en commun les travaux déjà réalisés dans certaines régions (cadres de relations, protocoles d'ententes de services, balises financières pour les ententes de services, principaux thèmes incontournables à retrouver dans les protocoles et cadres, etc.)</p>	<p>L'objectif étant d'outiller les TROCs/ROCs dans leurs démarches régionales, les membres du comité sont partis de leurs propres travaux en région. Un canevas de base est en cours de réalisation, cependant les travaux ne sont pas terminés.</p> <p>Les membres du comité sont à élaborer une « trousse » comprenant des exemples de documents déjà réalisés, des balises de travail, etc. afin d'en permettre une utilisation commune par l'ensemble des TROCs/ROCs. Il s'agirait d'un outil évolutif qui serait bonifié à mesure que les travaux des différentes régions avancent.</p>	<p>Le comité a eu de la difficulté à bien centrer son mandat, les besoins des régions étant très différents.</p> <p>C'est un dossier qui devrait être considéré prioritaire afin de rendre disponible un outil de travail le plus rapidement possible pour l'ensemble des régions.</p> <p>Il y a lieu d'affirmer davantage de leadership dans ce comité. Le comité ne s'était pas nommé de responsable, ce qui a pu avoir un effet sur l'optimisation du travail.</p> <p>Les régions sont en attentes par rapport à ce dossier.</p> <p>Éventuellement, les résultats des travaux du comité devraient donner lieu à des recommandations à porter au national, entre autres auprès du comité MSSS.</p>

LES REPRÉSENTATIONS ET COLLABORATIONS

Dans notre plan d'action 2004-2005, nous avons inséré une rubrique concernant nos représentations auprès de diverses instances liées à la réalisation de notre mission. Qu'il s'agisse de créer des alliances stratégiques ponctuelles, de développer des solidarités ou encore de mettre en place des liens de communication et de concertation permanents, notre participation a pour but d'accroître nos moyens et de faire avancer nos revendications communes.

Notre principal objectif de l'année en regard à nos diverses représentations était libellé comme suit : « *Créer des alliances dans la perspective de faire avancer les revendications de la CTROCs* ». Aussi, outre les représentations formelles à des instances extérieures, il y a aussi les liens directs ou indirects avec nos partenaires tels la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) ainsi que la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCDC).

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
<p>Participer, à titre d'interlocuteur national au sein d'instances extérieures :</p> <p>Comité aviseur de l'action communautaire autonome</p>	<p>C'est le coordonnateur qui a représenté la CTROCs au Conseil d'administration du Comité aviseur. Il a participé à deux rencontres du C.A., à une rencontre du Comité interministériel sur l'action communautaire, à une rencontre du comité conjoint CAACA/SACA sur les profils régionaux ainsi qu'à une rencontre du comité sur la qualité d'ACA.</p> <p>En octobre 2004, suite à une résolution prise en rencontre nationale, une demande avait été adressée au Comité aviseur afin qu'il se prononce sur le financement à la mission de l'action communautaire autonome dans chacun des ministères. Cette demande a été accueillie favorablement par le Comité aviseur qui entamera, en mai 2005, des travaux sur le sujet.</p> <p>La CTROCs avait aussi demandé au Comité aviseur de traiter en priorité le dossier des modifications au droit associatif. Le comité aviseur a aussi traité ce dossier et a déposé un mémoire auprès du registraire des entreprises du Québec.</p>	<p>Le temps à investir au Comité aviseur est important si l'on désire vraiment y avoir une participation active. Il faudra donc nous repositionner sur notre participation à cette instance. Cependant, la démarche actuelle sur la qualité d'ACA et les modes de financement nécessite la participation de la CTROCs, ce dossier faisant clairement partie de nos priorités de travail.</p> <p>Pendant la dernière année, il n'y avait personne qui agissait officiellement à titre de substitut, ce qui n'a pas permis d'être présents à toutes les rencontres. Si nous voulons y être, deux personnes devraient être désignées.</p>

MOYENS	RÉSULTATS	RECOMMANDATION OU SUIVI
Réseau vigilance national	<p>Nous avons 2 délégués en début d'année, soit Mathieu Lavergne du ROCOSSS et Mélanie Guimont du ROC 03, qui avaient signifié leur intérêt à participer aux rencontres en attendant la nomination d'une nouvelle délégation. Toutefois, nous avons peu participé.</p> <p>Plusieurs TROCs/ROCs sont membres des Réseaux vigilance régionaux qui ont tenus, en cours d'année, des activités de mobilisation.</p>	<p>Il faut reprioriser cette délégation en tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le réseau vigilance se voulait être ponctuel • Moins d'actions et de visibilité au cours de cette année • Demande des énergies et les rencontres se tiennent alternativement à Québec et à Montréal.
Coalition solidarité santé	<p>Nous sommes membres mais nous n'avons pas participé pendant cette année. Nous recevons les informations et ces dernières circulent lorsque pertinentes à nos travaux et à nos priorités.</p>	<p>Il faudra reprioriser cette délégation en tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La CSS est très axée sur les dossiers touchant la prestation de services par l'État • Peu axée actuellement sur les revendications touchant l'action communautaire autonome.
<p>Cibler les partenaires et collaborateurs potentiels et identifier les points de convergences et de divergences avec ces derniers, notamment avec la TRPOCB</p> <p>TRPOCB</p>	<p>Bien que des pourparlers aient été entrepris avec la TRPOCB depuis un bon bout de temps afin de dénouer les impasses qui parsèment nos relations réciproques, nous sommes peu avancés dans ce dossier. Les dynamiques « <i>sectorielles</i> » portées par la TRPOCB et « <i>multisectorielles</i> » portées par la CTROCs, sous-tendent des nuances importantes en terme de stratégie, ce qui rend parfois complexes les rapports entre les deux instances.</p> <p>Une rencontre se tiendra en mai, en juxtaposition avec notre rencontre nationale.</p>	<p>Il est important de tenir une première rencontre et de préciser, entre nous, quels sont les points de convergence et de divergence.</p> <p>Éventuellement, il pourrait s'agir d'une première étape d'un processus plus élaboré, dépendamment du désir des membres de nos organisations respectives.</p>
TNCDC	<p>Des liens informels existent entre la permanence de la CTROCs et la permanence de la TNCDC. De part et d'autre, il y a volonté de resserrer ces liens de façon plus formelle, entre autres au chapitre de la concertation sur les territoires de CSSS. Nous avons fait le constat que les CSSS interpellent directement les CDC (là où ces dernières existent) dans le cadre de leurs relations avec les OCASSS et l'élaboration des projets cliniques et organisationnels.</p>	<p>Il serait de mise de tenir une rencontre formelle entre la Coalition des TROCs et la Table nationale des CDC afin de développer une stratégie commune et concertée quant aux relations entre les OCASSS et les CSSS sur les différents territoires locaux.</p> <p>Sans le développement et l'existence d'une telle stratégie, il y a risque de diminuer notre rapport de force en SSS et ainsi, que le MSSS nous utilise les uns contre les autres au péril des OCASSS.</p>

VISIBILITÉ DE LA COALITION DES TROCs

Au cours de la dernière année, bien que la CTROCs ne se soit pas encore dotée d'un plan de communication formel, certaines percées médiatiques ont tout de même été réalisées.

L'événement de la sortie, en août 2004, du **Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire** par le Ministre de l'Emploi de la Solidarité sociale et de la Famille a suscité de fortes réactions dans l'ensemble du mouvement communautaire autonome. Suite à la tenue d'une conférence téléphonique extraordinaire du Conseil d'administration de la CTROCs, une conférence de presse a été tenue dans les locaux de la maison d'hébergement jeunesse *Gîte jeunesse*, à Ste-Foy le 25 août. Cet événement organisé conjointement avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) a été largement couvert par les médias. Notons, entre autres, des articles parus dans *Le Soleil*, *La Presse* et *Le Devoir*. Nous tenons d'ailleurs à remercier l'équipe et le conseil d'administration de *Gîte jeunesse* pour leur accueil chaleureux, de même que les nombreuses personnes représentant des organismes communautaires de la région de Québec qui se sont déplacées pour l'occasion.

De plus, outre la couverture de la presse écrite, de nombreuses entrevues ont été réalisées dans plusieurs radios locales et nationales ainsi qu'aux nouvelles télévisuelles de Radio-Canada. C'est aussi dans la foulée de cette conférence de presse que la Coalition des TROCs a été reçue, pendant une heure entière, à l'émission *TVA en direct*, le lendemain, soit le 26 août 2004. Cette émission diffusée nationalement a certainement eu un impact important en terme de visibilité. Pour toute cette opération médiatique majeure, nous ne pouvons passer sous silence l'exceptionnelle implication de toute l'équipe du ROC-03 qui, avec enthousiasme, a travaillé d'arrache-pied à l'ensemble de l'organisation logistique.

Aussi, lors du passage de la Coalition des TROCs dans la région de l'Outaouais en février 2005, la CTROCs, en compagnie de représentantEs de la Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais, a tenu quelques points de presse qui ont été couverts, notamment, par le journal *Le Droit* d'Ottawa.

Dans cette foulée, l'adoption prochaine de notre plan de communication nous permettra certainement d'augmenter notre visibilité et ce, à l'avantage des 16 tables régionales du Québec et des milliers d'organismes communautaires autonomes qu'elles regroupent dans toutes les régions du Québec.

LES COMITÉS DE TRAVAIL

L'investissement de nombreuses personnes au sein de nos comités de travail n'est certainement pas étranger au fait que nous ayons pu réaliser autant de travail pendant la dernière année. Non seulement est-il important de souligner leur participation, mais aussi, nous tenons à remercier les Conseils d'administration des TROCs/ROCs d'avoir permis à ces personnes de s'investir avec autant d'assiduité.

COMITÉ	PERSONNES AYANT FAIT PARTIE DU COMITÉ PENDANT TOUTE L'ANNÉE OU UNE PARTIE DE L'ANNÉE	RESSOURCES HUMAINES ASSOCIÉES
Comité de coordination	Maxime Bergeron Laurencelle (Laval) Carole Boucher (Nord du Québec) Johanne Nasstrom (Montérégie) Chantal Sullivan (Lanaudière) MarieRenée Tremblay (Gaspésie-Les Îles) Sylvie Tremblay (Québec)	Pierre Lafontaine , coordonnateur
Comité reconnaissance et financement	Renaud Beaudry /délégué au MSSS (Centre du Québec-Mauricie) Maxime Bergeron Laurencelle (Laval) Catheline Boucher (Côte-Nord) Johanne Bruneau (Abitibi Témiscamingue) Linda Déry (Laurentides) Denys Hamel /délégué au MSSS (Chaudière Appalaches) Évelyne Langlois (Bas St-Laurent) Suzanne Péloquin/ déléguée au MSSS (Québec) MarieRenée Tremblay/ déléguée au MSSS (Gaspésie-Les Îles)	Pierre Lafontaine , coordonnateur Marjolaine Leblanc , chargée de projet et déléguée au MSSS
Comité reddition de comptes	Denys Hamel (Chaudière Appalaches) Stéphane Savard (Saguenay-Lac St-Jean) Suzye Bernier (Laurentides)	Marjolaine Leblanc , chargée de projet

COMITÉ	PERSONNES AYANT FAIT PARTIE DU COMITÉ PENDANT TOUTE L'ANNÉE OU UNE PARTIE DE L'ANNÉE	RESSOURCES HUMAINES ASSOCIÉES
Comité relations OCASSS/CSSS	<p>Maxime Bergeron Laurencelle (Laval) Geneviève Giguère (Gaspésie-Les Îles) Marc Longchamp (Laval) Suzye Bernier (Laurentides) Chantal Tardif (Centre du Québec-Mauricie) Johanne Nasstrom (Montérégie) Nathalie Lagacé (Côte-Nord)</p>	<p>Pierre Lafontaine, coordonnateur</p>
Comité sur le fonctionnement	<p>Isabelle Bazinet (Lanaudière) Carole Boucher (Nord du Québec) Denys Hamel (Chaudière Appalaches) Bernard Poirier (Bas St-Laurent) Sylvie Tremblay (Québec)</p>	<p>Pierre Lafontaine, coordonnateur</p>

PORTE-PAROLE DE LA CTROCs

Il nous est impossible de passer sous silence la qualité du travail et le dévouement sans borne de notre porte-parole MarieRenée Tremblay du Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie-Les Îles de la Madeleine. Outre cette responsabilité importante et exigeante, MarieRenée a aussi participé de façon active aux travaux sur la reconnaissance et le financement en tant que membre du comité et aussi déléguée auprès du MSSS. De plus, son implication active au comité de coordination de la CTROCs a été très apprécié.

Nous tenons à remercier MarieRenée pour son implication de tous les instants de même que les membres de son Conseil d'administration pour l'avoir dégagée pendant ces très nombreuses journées d'implication nationale.

NOTRE COORDONNATEUR ET NOTRE CHARGÉE DE PROJET

Pendant une bonne partie de l'année, nous avons pu compter sur deux ressources à la permanence de la CTROCs et ce, pour la première fois. Notre coordonnateur, Pierre Lafontaine, est arrivé en poste en mars 2004 et notre chargée de projet, Marjolaine Leblanc, en août 2004. Nous tenons à les remercier pour leur implication.

LISTE DES MEMBRES DE LA COALITION DES TROCs

Région	Nom de la TROC	Personne responsable	Adresse	Ville	Code postal	Téléphone	Télécopieur	Courriel Site WEB
1. Bas St-Laurent	MAC-BSL	Évelyne Langlois	C.P. 1537	Rimouski , Qc.	G5L 8M4	(418) 722-0621	(418) 722-0632	macbf@globetrotter.net
2. Saguenay/ Lac St-Jean	TROC-02	Stéphane Savard	371, rue Racine est, bureau 109	Chicoutimi, Qc.	G7H 1S8	(418) 696-0469 1-866-444-0469	(418) 696-2937	troc.02@qc.aira.com
3. Québec	ROC 03	Suzanne Péloquin	574, Boul. Des Capucins	Québec, Qc.	G1J 3R8	(418) 524-7111	(418) 524-8838	roc.03@qc.aira.com
4. Mauricie/ Centre du Québec	TROC CQ-M	Renaud Beaudry	347, Laviolette, C.P. 1480	Trois-Rivières, Qc.	G9A 5L6	(819) 371-5957	(819) 371-3341	troc-cq-m@bellnet.ca
5. Estrie	ROC de l'Estrie	Marie-Andrée Dupont	6, Wellington sud, bureau 406	Sherbrooke, Qc.	J1H 5C7	(819) 823-4131	(819) 823-4182	rocest@netrevolution.com
6. Montréal	RIOCM	Isabelle Langlois	65, De Castelneau ouest, bureau 401	Montréal, Qc.	H2R 2W3	(514) 277-1118	(514) 277-2333	info@riocm.ca
7. Outaouais	TROCAO	Richard Sévigny	109, rue Wright, bureau 410	Gatineau, Qc.	J8X 2G7	(819) 568-9986	(819) 568-1582	rocoss@videotron.ca
8. Abitibi/ Témiscamingue	CROC-AT	Johanne Bruneau	C.P. 253	Rouyn-Noranda, Qc.	J9X 5C3	(819) 797-3822	(819) 762-0543	croat@lino.com
9. Côte-Nord	TCROCBCN	Nathalie Lagacé	858, De Puyjalon, bureau 303	Baie-Comeau, Qc.	G5C 1N1	(418) 295-2429 1-888-909-4629	(418) 295-2436	tccn@globetrotter.net
10. Nord du Québec	TROC-10	Carole Boucher	223 place Quévillon, bureau 201	Lebel-sur-Quévillon, Qc.	J0Y 1X0	(819) 755-2592	(819) 755-2593	troc10.lebel@lino.com
11. Gaspésie/ Îles de la Madeleine	ROCGÎM	MarieRenée Tremblay	106-A, Port Royal, suite 104	Bonaventure, Qc.	G0C 1E0	(418) 534-3355	(418) 534-4122	rocgim@globetrotter.net gene.gim@globetrotter.net
12. Chaudière/ Appalaches	TROCCA	Denys Hamel	13, rue St-Louis, local 103	Lévis, Qc.	G6V 4E2	(418) 833-5334	(418) 833-5875	trocca@qc.aira.com www.trocca.com
13. Laval	CDC de Laval	Maxime Bergeron Laurencelle	1450, rue Pie X, bureau 215	Laval, Qc.	H7V 3C1	(450) 978-2388	(450) 978-2380	cdcl@bellnet.ca
14. Lanaudière	TROCL	Chantal Sullivan	25, rue St-Louis	St-Esprit, Qc.	J0K 2L0	(450) 839-6085 1-866-839-6085	(450) 839-6370	trocl@qc.aira.com
15. Laurentides	ROCL	Linda Déry	344, rue Parent	St-Jérôme, Qc.	J7Z 2A2	(450) 438-8005	(450) 438-3998	rocl@bellnet.ca
16. Montérégie	TROC-M	Johanne Nasstrom	39, St-Jacques, bureau 206	St-Jean-sur-Richelieu, Qc.	J3B 2J6	(450) 347-4110	(450) 347-6243	trocmon@cam.org

